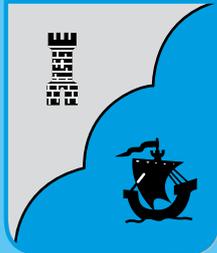


L'ÉCHO

Juillet 2011



de *Bel Air*



Un
**défibrillateur
pour Navès**

Comme chaque année avant les départs en vacances d'été, vous trouverez dans ce numéro quelques informations sur la vie de notre commune.

Tout d'abord, je remercie chaleureusement le Crédit Agricole de Saix grâce à qui trois associations de la commune ont pu acquérir divers matériel (Club des Aînés, MJC, Pétanq' club).

Nous avons déjà connu une restriction d'eau potable en ce mois de juin, aussi je vous demande de veiller à une consommation raisonnable dans les deux mois à venir, afin de ne pas gaspiller ce bien précieux.

Une étude a été conduite sur le bassin versant du Bernazobre afin de trouver des solutions de ressources et éviter ainsi un tel arrêté restreignant l'utilisation modérée de l'eau. Dans ce monde moderne, la consommation a augmenté tant dans l'agriculture qu'en eau potable.

Le syndicat d'eau Saix-Navès se rapproche de celui du Pas des Bêtes pour avoir des ressources nouvelles. Une étude d'approvisionnement avec renforcement de l'interconnexion est en cours.

Divers travaux d'amélioration des différents réseaux d'éclairage public et voiries vont débiter.

L'éclairage public de Montespieu va être entièrement refait avec mise en place d'ampoules économiques.

Le réaménagement de Barginac se poursuit : après la voirie qui a été créée, le transfert de «patus» a bien avancé (rétrocession aux propriétaires et à la mairie des différents terrains) ; la réfection du mur de la placette va être entreprise à la rentrée.

Un dossier de demande de subvention a été transmis au conseil général pour réaliser un muret à côté de la maison des associations entre la place et la propriété de Mr Marpoux.

Des travaux de voirie se dérouleront entre Galeye et La Bronde (dernière tranche), à Las Goutos et l'entretien courant sera fait sur le reste de la commune.

Lors du vote du budget le conseil municipal a décidé d'augmenter légèrement les taxes d'habitation et foncières (cf. article sur le budget).

En terminant ce tour d'horizon, je voudrais féliciter Alain et Annie Pouzenc pour la rénovation de leur commerce. Leur présence sur notre commune est un atout de proximité et de service apprécié par beaucoup. J'espère que ces travaux les aideront à prospérer et à se développer encore plus pour le bien de tout le monde.

Quand on a la chance d'avoir ce service dans la commune, nous, consommateurs devons savoir l'apprécier pour ne pas avoir à regretter un jour sa disparition.

Bon été à toutes et à tous.



Marc Cousinié
Maire de Navès

Etat civil

Naissances

DO Clara, Gabriella, Emma
le 31 juillet 2010

MARCATO Carla, Christiane,
Madeleine, Colette
le 2 août 2010

COUSINIÉ Margot
le 15 août 2010

Décès

COSTIS Michel (54 ans),
le 13 février 2011

CHAPPERT Jean-Marie (90 ans),
le 18 mai 2011

Directeur de la publication :

Marc Cousinié

Rédacteur en chef :

Brigitte Baux

Comité de rédaction :

Commission Culture et Communication

Conception et réalisation :

PHOLIO - Laurent Frézouls

Imprimerie :

Couleur d'Autan - 81100 Castres

Ce numéro a été tiré à 300 exemplaires

TRAMPOLINE NATIONAL ESPOIR

Noé Chemel, champion de France

Noé Chemel n'en finit pas d'accumuler les titres.

Il a participé en mai à la Coupe nationale de trampoline, compétition de très haut niveau où se côtoie l'élite française de ce sport olympique. Il s'est classé 4ème sur 13 participants de la catégorie National Espoir (13/14 ans).

Les 3 et 4 juin derniers, c'est à Clermont-Ferrand qu'il a représenté le Stade Castrais au Championnat de France de Trampoline. Lors des phases qualificatives de la première journée, Noé s'est classé 2ème et s'est qualifié pour les phases finales, empochant au passage un ticket pour les prochains championnats du Monde de Trampoline en octobre prochain à Birmingham.

Noé, poussé par la perspective de la plus haute marche, a assuré sa prestation avec brio. Il devient officiellement « Champion de France de Trampoline national espoir », catégorie très suivie car pourvoyeuse des futurs membres des équipes nationales, présents aux Jeux Olympiques et autres rencontres internationales !

Encore une fois, bravo Noé et bonne chance pour la suite !



LE B.M.X ET LES JEUNES DE NAVÈS

Deux Navessols sur le podium



Antoine Coliac

La coupe Midi Pyrénées 2011 de B.M.X. a permis à deux adolescents de Navès de se faire remarquer par leurs performances. Antoine Coliac a terminé 1^{er} de la coupe dans sa catégorie benjamin et s'est qualifié pour la finale France qui s'est déroulée les 25 et 26 juin à Saintes. Son frère, Alexandre, toujours très accroché à ce sport, est arrivé 3^{ème} dans la catégorie junior.

Nous sommes fiers de leurs résultats et les encourageons à continuer dans cette voie.

Bravo à ces jeunes qui n'hésitent pas à se donner au maximum dans ce sport et qui nous montrent qu'ils ont un but et des objectifs dans la vie. Bravo à eux !



Alexandre Coliac

La commune se dote

Les municipalités n'ont aucune obligation légale de s'équiper d'un défibrillateur. Mais ce projet a été plusieurs fois réfléchi au sein du conseil municipal.

Notre village propose de nombreuses activités sportives ou de loisirs. La salle Georges Prêtre est souvent utilisée pour différentes activités par la MJC ou pour des événements festifs. Il nous a semblé utile de fournir un équipement de secours moderne, fiable à tous, en espérant bien sûr ne pas avoir à nous en servir...

C'est avec l'aide de l'agence du Crédit Agricole tout nouvellement installée à Saix que cet achat a pu être réalisé grâce à la subvention qui nous a été octroyée. Nous en profitons pour les remercier très sincèrement.

Nous avons choisi de placer cet appareil dans l'entrée de la salle Georges Prêtre. La mise à disposition de cet appareil à l'extérieur nous a paru trop risquée par rapport aux vols et aux dégradations. Toutefois la clef de la salle Georges Prêtre peut être demandée à l'épicerie aux heures d'ouverture.



Didier Daydé a expliqué durant plusieurs séances l'utilisation d'un défibrillateur auprès des habitants.

L'arrêt cardio-respiratoire ?

Il peut avoir des origines diverses : cardio-vasculaire (infarctus, hémorragie, trouble du rythme,...), traumatique, neurologique, respiratoire ou accidentelle (électrisation, intoxication). Il est généralement dû à un dysfonctionnement de l'activité électrique du cœur. Il est fréquemment associé à un rythme cardiaque anormal appelé fibrillation ventriculaire, correspondant à la contraction rapide, désorganisée et inefficace des ventricules cardiaques. La victime perd très rapidement connaissance, la plupart du temps sans alerte préalable.

Un choc électrique précoce peut permettre au cœur de reprendre une activité normale, c'est pourquoi des défibrillateurs sont préconisés dans les lieux publics, en particulier ceux fortement fréquentés (centres commerciaux, halls de gare, aéroports, avions, trains) ou présentant un risque particulier (établissements scolaires ou accueillant des personnes âgées,

stades et complexes sportifs).

L'association d'une réanimation immédiate et d'une défibrillation précoce améliore considérablement les chances de survie, jusqu'à 40%. Chaque minute qui s'écoule sans intervenir diminue de 10 % les chances de survie. En moins de 10 minutes, sans aucun secours, l'arrêt cardiaque peut donc être fatal.

Bonne nouvelle, 50% des Français savent qu'il faut masser le cœur face à une victime d'arrêt cardiaque.

En revanche, l'étude montre que beaucoup de chemin reste encore à parcourir pour que ces connaissances se traduisent en comportement efficace pour sauver des vies. En effet, si 9 Français sur 10 savent ce qu'est un défibrillateur, plus d'1 Français sur 3 ne se sent pas prêt à l'utiliser. Parmi cette population, 88 % d'entre eux l'expliquent par le manque de formation, mais aussi parce qu'ils en ont peur, 66 %.

Que faire face à un arrêt cardiaque ?

Effectuer les 3 gestes dans l'ordre (Appeler, Masser, Défibriller)

1- APPELER : la victime s'écroule. Après avoir fait le diagnostic de l'arrêt cardiaque (absence de conscience et de respiration, libérer les voies aériennes) d'abord impérativement prévenir les secours, le SAMU par le 15 ou les pompiers par le 18.

2- MASSER : pendant que l'un appelle les secours et s'enquiert d'un défibrillateur, on commence le massage cardiaque externe, associé aux insufflations (bouche à bouche) si possible.

On doit ensuite utiliser un défibrillateur, en complément du massage, si celui-ci se trouve à proximité. S'il n'y a pas de défibrillateur externe, on poursuit le massage sans s'arrêter jusqu'à l'arrivée des secours.

3- DEFIBRILLER : l'important est de gagner de précieuses minutes, le taux de réussite du choc passant de plus de 70 % dans les premières secondes à moins de 20 % après 1/4 d'heure.

4- Arrivée des secours médicalisés, qui prennent la relève et assurent le transport à l'hôpital.

La proximité du centre de secours de Labruguière et du nouveau centre hospitalier semble nous assurer des secours en moins de 10 minutes

PRÉVENTION SANTÉ

d'un défibrillateur

Formation

1 vie = 3 gestes - Appeler, Masser, Défibriller

Suite à l'acquisition de cet appareil, la municipalité a organisé différentes sessions de formations le samedi 26 et dimanche 27 Mars, Salle Georges Prêtre.

Une quarantaine de personnes ont participé à ces séances, le vendredi les représentants des associations et le dimanche les habitants volontaires.

Voici un rappel de cette formation arrêté du 6 novembre 2009

Objectifs

- reconnaître les signes d'un arrêt cardiaque,
- savoir effectuer les gestes d'urgence sur une victime d'arrêt cardiaque

Déroulement de la formation

- rappel sur la physiopathologie d'un arrêt cardiaque
- reconnaissance d'un arrêt cardio-respiratoire
- démonstration des gestes à effectuer (alerter, masser, défibriller)
- mise en situation des stagiaires

Quand une victime est inconsciente, le secouriste doit

- prévenir un sur-accident
- mettre la victime sur le dos (si ce n'est pas le cas)
- libérer les voies aériennes pour faciliter la respiration (basculer prudemment la tête en arrière et élévation du menton).
- vérifier la respiration

Si la victime ne respire pas,

- demander de l'aide et un défibrillateur
- commencer la réanimation cardio-respiratoire (victime sur un plan dur - 30 compressions / 2 insufflations)
- installer le défibrillateur et suivre ses instructions

Mise en place du défibrillateur :

- dénuder la poitrine de la victime (si besoin il y a des ciseaux dans le boîtier du défibrillateur)
- sortir les électrodes, les décoller de leur support et les coller sur la poitrine de la victime comme indiqué sur l'emballage
- suivre les indications de l'appareil (ne pas toucher la victime pendant l'analyse et le choc, reprendre les 30 massages et les 2 insufflations, ...)
- si le défibrillateur annonce la délivrance d'un choc, le secouriste veille à ce que personne ne touche la victime et dit «éloignez-vous».

Remarques :

- ne pas décoller les électrodes pendant la réalisation des compressions thoraciques
- continuer jusqu'à l'arrivée des secours et leur prise en charge
- si la victime reprend conscience, laisser les électrodes en place, mettre en Position Latérale de Sécurité et surveiller la respiration
- laisser l'appareil en marche jusqu'à la prise en charge des secours



Défibrillateur ?

Ai-je le droit d'utiliser un défibrillateur ?
Depuis le décret du 4 mai 2007, toute personne même non médecin, est habilitée à utiliser un défibrillateur.

Pourquoi avoir un défibrillateur ?

Le défibrillateur sauve des vies. Quand une personne subit un arrêt cardio-respiratoire, le rythme régulier du cœur devient chaotique. Chaque minute sans battement du cœur diminue les chances de survie.

Qu'est-ce qu'un défibrillateur ?

Un défibrillateur (DAE) est employé pour administrer une décharge électrique à une personne qui vient d'avoir un arrêt cardiaque.

Comment fonctionne un défibrillateur automatisé externe ?

Deux électrodes, connectées au défibrillateur, sont placées sur le thorax du patient. Un ordinateur à l'intérieur du défibrillateur



analyse le rythme cardiaque du patient et détermine si un choc est recommandé pour sauver la victime. Si un choc est nécessaire, le défibrillateur donnera les instructions vocales pour choquer le patient en toute sécurité.

Est-ce qu'un défibrillateur est compliqué à utiliser ?

Le défibrillateur est très simple d'utilisation.

Il est cependant conseillé de suivre une formation, notamment à la réanimation cardio-pulmonaire.

Est-ce qu'un non médecin peut faire une erreur en utilisant un défibrillateur ?

Non. Les instructions vocales du défibrillateur guident l'utilisateur étape par étape. De plus, l'appareil a été spécialement conçu pour que l'utilisateur ne puisse pas délivrer de choc à quelqu'un qui ne nécessite pas de choc.

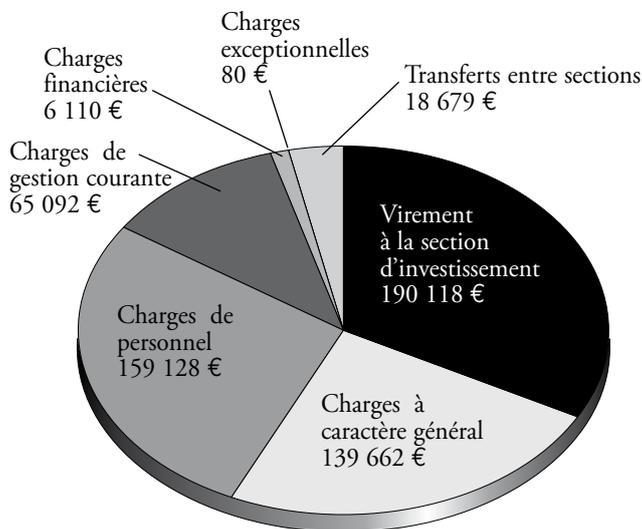
Est-ce que le défibrillateur peut faire une erreur ?

Ceci est très peu probable. Les études montrent que le défibrillateur interprète le rythme cardiaque de la victime plus rapidement et plus précisément que les professionnels formés des urgences. Si le défibrillateur détermine qu'aucun choc n'est nécessaire, il ne pourra pas y avoir de choc délivré.

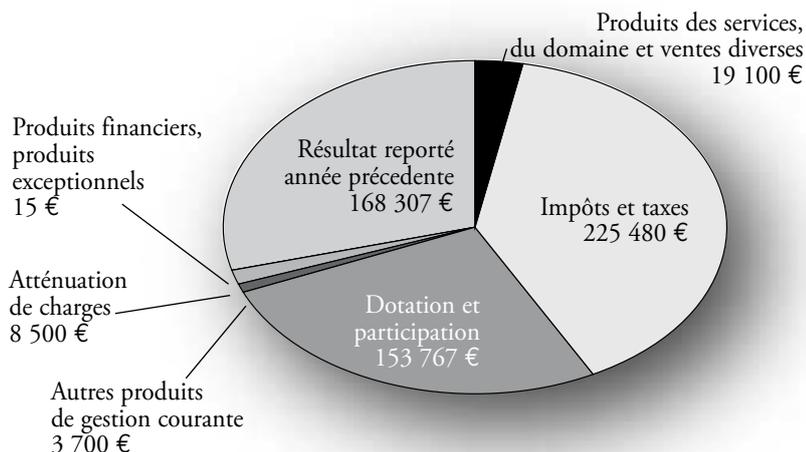
FINANCES

Budget de fonctionnement (578 869 €)

• Dépenses

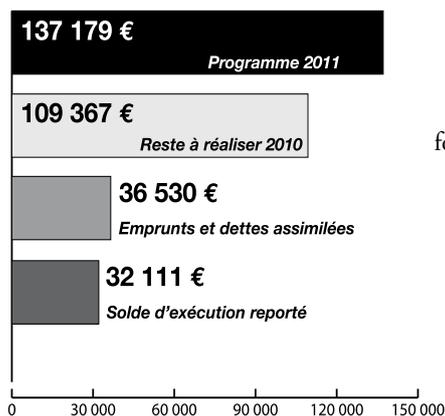


• Recettes

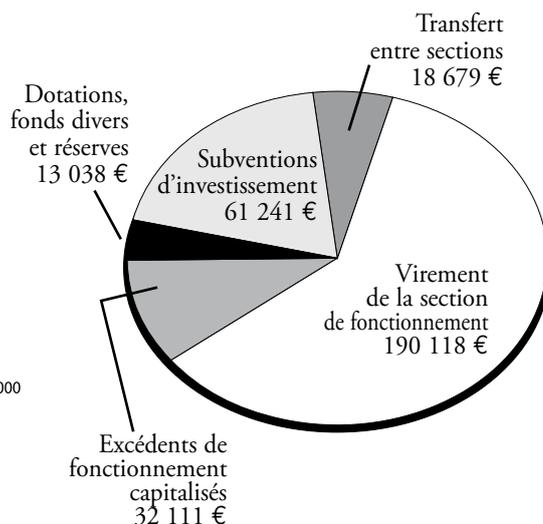


Budget d'investissement (315 187 €)

• Dépenses



• Recettes



Dépenses d'équipement prévues pour 2010 (en €)

| | |
|-------------------------------------|----------------|
| Cimetière | 4 045 |
| Aménagement divers (plantations...) | 7 800 |
| Mur parking municipal | 20 965 |
| Informatique Mairie | 4 445 |
| Mise à niveau PC école | 100 |
| Achat mobilier école | 450 |
| Eclairage public | 42 676 |
| Voirie communale | 128 290 |
| Toiture entrepôt communal | 6 350 |
| Haut débit, zones blanches | 16 718 |
| Centrale téléphonique | 3 800 |
| Achat armoire réfrigérée | 2 278 |
| Chemin piétonnier Las Goutos RD85 | 4 859 |
| Matériel de déneigement, lame | 3 770 |
| TOTAL | 246 546 |

Autres budgets

| | |
|--|-----------|
| Budget assainissement collectif | 212 237 € |
| Exploitation | 64 389 € |
| Investissement | 147 848 € |
| Budget assainissement autonome (SPANC) | 10 643 € |
| Budget CCAS (Centre Communal d'Action Sociale) | 2 084 € |

Augmentation (+0,5%) de 2 taxes locales pour 2011 (TH et TFB)

| | 2011 | RAPPEL 2010 |
|-----------------------|---------|-------------|
| Taxe d'habitation | 11,42 % | 10,92 % |
| Taxe foncier bâti | 23,61 % | 22,94 % |
| Taxe foncier non bâti | 72,09 % | 72,09 % |

AIDE À DOMICILE

L'ADMR en assemblée générale à Navès

Cette année, l'assemblée générale de l'ADMR s'est tenue à la maison des associations de Navès le samedi 25 juin 2011. Au cours de cette assemblée, Céline Rigal, psychologue à la Fédération, est intervenue sur « le respect de soi et de l'autre ».

L'ADMR (Aide à Domicile en Milieu Rural) de Saix, Viviers-les-Montagnes, Saint-Affrique et Navès est une association. La notion de proximité y est fondamentale. L'ADMR se tient à l'écoute des personnes. Ses principales activités sont :

- aide à la vie quotidienne : ménage, préparation des repas, courses, entretien du linge, prévention...

- aide à la toilette simple, à l'habillage, à la marche...
- soutien moral, écoute active...
- garde de jour ou de nuit
- aide aux personnes handicapées
- aide aux familles avec enfants, grossesse, naissance, maladie, difficulté passagère...
- garde d'enfants à domicile
- télé-assistance à domicile Filien

Elle est financée par le Conseil général, les caisses de retraite, les mutuelles, la CAF et la commune.

En fonction de l'évaluation des besoins, de l'autonomie, des ressources et de la poli-

tique de la caisse

- une participation reste à la charge de la famille
- exonération possible des charges patronales
- avantages fiscaux : réduction à 50 % des sommes versées
- aide de la PAJE (Prestation d'Accueil du Jeune Enfant)

Permanence téléphonique du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h30
au 06 88 01 31 07

Permanence locale ADMR

5 bis chemin d'En Barbaro 81710 SAIX
le lundi de 10h à 12h et le vendredi de 14h30 à 17h30
Tél. : 05 63 71 90 30 ou 05 63 74 25 02
email : admr.saix@orange.fr

En bref

Travaux de voirie

Les travaux d'investissement sur la voirie communale ont été programmés selon les données suivantes :

- **chemin de Foncouverte** : réfection complète pour une estimation de 4 000 € HT
- **chemin Les Hauts de Galeye** : renforcement et enduit sur 600 m environ pour une estimation de 6500 € HT
- **VC4** : dernière phase de renforcement avec la mise en œuvre d'une couche de roulement en grave émulsion enduit mono-couche pour une estimation de 22 000 €.

En ce qui concerne les travaux d'entretien, le passage du point à temps automatique se fera durant le mois de septembre (estimation : 22 000 €).

Divers petits travaux d'entretien seront également réalisés :

- muret en pierre sur la placette de Barginac
- busage d'un fossé à Las Goutos Haut
- plantation d'une petite haie entre la RD85 et le chemin piétonnier à Las Goutos Bas
- dévégétalisation aux environs de La Tour

Urbanisme : flash sur le Photovoltaïque

L'installation de panneaux photovoltaïques doit faire l'objet d'une déclaration préalable (document d'urbanisme autre que les permis de construire).

4 dossiers ont été déposés en 2008
6 dossiers en 2009

8 dossiers en 2010 (à la fin de cette année, l'Etat a supprimé les subventions pour ces travaux)

2 dossiers actuellement pour l'année 2011.

Syndicat d'eau Saix-Navès

Après avoir restauré le cuvelage du château d'eau de Galeye, une nouvelle opération d'étanchéité sur le dôme sera réalisée cette année afin de pérenniser cette structure qui n'avait pas connu de réhabilitation depuis sa reconstruction (1970). Le montant global de ces opérations est 119 140€ prévu sur les budgets de 2010 et 2011. Il est aussi prévu le renforcement de l'inter connection avec le Syndicat du Pas des Bêtes afin de mieux sécuriser la ressource en eau.



Le château d'eau de Galeye

Eclairage Public de Montespieu

Le renouvellement se réalisera dans le 2^{ème} semestre de cette année. C'est dans le cadre d'économie d'énergie avec des lampes « nouvelle génération » que sera refait l'ensemble des lampes et quelques points lumineux supplémentaires. Cette opération sera financée à 75 % par le syn-

dicat départemental d'électricité (SDET) et 25 % par la commune, son montant global est de l'ordre de 17 732.23€.

Patus de Barginac

C'est à la demande de certains habitants de Barginac qu'une proposition de restitution des patus a été proposée aux propriétaires concernés. Ceux-ci ont validé cette proposition à l'unanimité lors d'une réunion à la mairie. Après signature des propriétaires, le conseil délibérera afin de permettre au géomètre de continuer la procédure.

Paradoxe sécheresse

Alors qu'au mois de Mars (15 et 16), nous vivions un nouvel épisode contenu de crue du Thoré avec glissement de terrain, nous avons reçu ce jour un arrêté sécheresse pour le Bernazobre interdisant tout arrosage dans son bassin versant. Ces caprices de la nature que la main de l'homme a tendance à dérégler veulent peut-être nous rappeler qu'elle, seule, décide de notre sort et non, nous, du sien. Alors, faisons en sorte d'appliquer sur le terrain les lois de la nature et non celles des ordinateurs.

Assainissement

Lors de la séance du 1er février 2011, il a été décidé de créer une régie pour la maintenance du réseau d'assainissement et la facturation par Veolia des administrés branchés.

Lors de la séance du 5 avril 2011, la délibération a été adoptée pour la renégociation du contrat avec VEOLIA sur le SPANC. Pour l'assainissement collectif, la

convention avec VEOLIA pour le recouvrement de la redevance a été approuvée.

Convention

Le conseil municipal a approuvé la signature de la convention proposée pour déléguer au SDET la compétence gaz pour une durée illimitée lors de la séance du 10 mai 2011.

TNT

8 novembre 2011 : c'est la date de passage à la Télévision Numérique Terrestre. Renseignements sur :

www.tousaunumerique.fr

- un centre d'appels : le 0970 818 818 (numéro non surtaxé, prix d'un appel local, du lundi au samedi de 8h00 à 21h00) : il permet à chacun de faire un diagnostic avec les télé-conseillers et d'avoir une réponse adaptée en fonction de sa situation

- une communication régionale : à partir du mois de septembre 2011, la campagne d'information sera diffusée dans la presse quotidienne et la presse TV régionale ainsi qu'à la télévision et à la radio, jusqu'au passage.

Autan de Blues

Dans le cadre du festival Autan de Blues organisé par le Bolegason du 11 au 15 octobre 2011, un concert est programmé à Navès le vendredi 14 octobre 2011

Pré-programme :

Mardi 11 oct : ouverture du festival à l'Apollo-Mazamet

Jeudi 13 oct : concert à Aiguefonde

Vendredi 14 oct : concert à Navès
Samedi 15 oct : concert au Bolegason-Castres

Plus d'infos : www.bolegason.org

>>> **Dimanche 23 janvier**

Cérémonie des vœux

Le dimanche 23 janvier 2011, le Maire et son conseil municipal ont présenté les vœux aux habitants, associations, commerçants et artisans de Navès.

Marc Cousinié a profité de cette cérémonie pour rappeler quelques opérations prévues pour cette nouvelle année, dont le règlement des patus de Barginac et la réfection de l'éclairage public sur Montespieu.

Par la même occasion, les nouveaux habitants ayant rejoint la commune en 2010 ont été accueillis et un livret de bienvenue présentant la commune leur a été remis.

Merci à M. Rolnin, Mme Hoarau et à Mr et Mme Do d'avoir répondu à notre invitation.

Les sportifs méritants ont également été mis à l'honneur et se sont vus attribuer un bon d'achat dans un magasin de sports.

Félicitations encore à Noé Chemel pour ses résultats aux championnats mondiaux de trampoline et aux pétaqueurs Olivier Coubès, Patrick Bousquet et Jean-Paul Paloc, pour leurs performances aux championnats de ligue du Tarn et même de France.



Marc Cousinié a également profité de cette cérémonie pour saluer le départ à la retraite de Mme Amiel qui distribuait le courrier sur Navès.

>>> **Samedi 5 mars**

Les «Biques» débarquent à Navès

C'est devant une salle comble avec plus de 250 spectateurs que cette jeune troupe tarnaise nous a présenté son spectacle comique.

Parodiant, avec l'accent du pays et leur vocabulaire fleuri, la vie à la campagne, Rosette et Pétula ne se prennent pas au sérieux et s'amuse gentiment sur scène de quelques situations rocambolesques du « cru local ».

De la contrôleuse des services sanitaires des producteurs de fro-

mage de chèvre venue de la ville à l'élection de la reine de l'algot-saucisse où la compétition est rude entre Miss Foie Gras du Gers, Miss Pompon Girl du SCA et Miss Cabécou du Gijounet, elles nous ont permis de passer une soirée sympathique, loin de la sinistrose, ponctuée par les morceaux d'accordéon de la jeune Clémence.

Merci à elles et au nombreux public présent.



>>> **Samedi 23 avril**

Nos jeunes citoyens à part entière

En application du décret du 8 février 2007 stipulant que « la carte électorale des personnes inscrites sur les listes électorales de la commune, qui ont atteint l'âge de dix-huit ans depuis le 1er mars de l'année précédente, leur est remise lors d'une cérémonie de citoyenneté », 13 jeunes (8 filles, 5 garçons) ont été invités le samedi 23 avril à la maison des associations.

Présidée par le maire Marc Cousinié et le conseiller général Louis Cazals, cette cérémonie a été l'occasion de remettre aux futurs électeurs le livret du Citoyen rappelant les principes fondamentaux de la République et de signer avec le Maire leur toute nouvelle carte électorale.

Marc Cousinié a insisté sur leur responsabilité et l'importance de leur implication au niveau de



la commune tandis que Louis Cazals rappelait ses principales missions au niveau du département.

La cérémonie s'est clôturée par un pot de l'amitié pour marquer l'entrée de ces jeunes dans le monde des adultes.

Nos jeunes citoyens :

Bardou Thomas, Carlessi Marie, Carriere Maxime, Causse Guillaume, Chappert Marjorie, Cuevas Marion, Escande Corinne, Grand Mélanie, Hortala Marion, Kedimi Keyne, Langevillier Anaïs, Riviere Théo, Sidobre Laëtitia

>>> **Samedi 18 juin**

Bal Country avec les Rusty Legs

Comme chaque année, un avant-goût de la fête de la musique a été proposé dans notre commune. Cette année, c'est un bal country animé par les fameux RUSTY LEGS qui a été organisé. Près de 200 danseurs s'étaient donnés rendez-vous sur la piste en tenue de rigueur, : chapeau de

cowboy, bottes, chemise à carreaux... la « country-attitude ».

Les quatre musiciens des Rusty Legs ont contaminé la line « dancemania » in french : Jambes rouillées. Jusqu'à 2 h du matin, les line dancers et amateurs de country rock contemporain n'ont pas arrêté de dérouiller leurs jambes, succès assuré !



Inauguration de Lostange

L'inauguration de l'IME / SSESD Lostange a rassemblé une centaine de personnes le samedi 18 juin 2011 à Navès. La matinée a débuté par des visites guidées de l'établissement conduites par le Directeur Uvaldo Polvoreda et ses adjointes Florence Bening et France Narès.

Ensuite, deux surprises témoignèrent du caractère profondément humain de l'APAJH du Tarn. Les enfants de Lostange ont ainsi offert un tableau à Fernand Grumeau, administrateur de l'association, suivis par les résidents du Foyer d'Hébergement de Réalmont qui ont aussi offert une grande toile d'art abstrait à l'équipe de l'IME / SSESD.

Avant le temps des discours, un clip de présentation de Lostange a été diffusé à la centaine d'invités. Ce document multimédia est disponible sur le blog www.apajh81.org.

Dans son intervention, Jean-Marie Aubespain, Président de l'association gestionnaire rappelait : « L'APAJH du Tarn sait la place particulière que ce lieu occupe dans la mémoire des Castrais, puisque ici se tenait le centre aéré que de nombreux enfants et parents du sud du Tarn gardent en affection. C'est donc bien dans cette vocation d'intégration sociale et dans cette volonté d'ouverture, continuant ainsi l'action originelle de Lostange. »

Ensuite, les collectivités locales, l'Education Nationale et l'Etat ont rappelé par la voix de leurs représentants, la compétence forte du Département sur le handicap, l'action volontaire de la Région sur l'accessibilité, la sco-



De gauche à droite : Jean-Marie Aubespain, Président de l'APAJH du Tarn. Marc Cousinié, Maire de Navès. Docteur Hélène Sgro, Déléguée territoriale de l'Agence Régionale de Santé. Jean-Michel Fedon, représentant Madame la Préfète. Louis Cazals, Conseiller général du Tarn. Jean-Louis Garcia, Président de la Fédération des APAJH. Martine Gilmer, Conseillère régionale Midi-Pyrénées. Marc Molinié, représentant l'Inspecteur d'Académie.

larisation et le financement des établissements médico-sociaux pour l'Etat et l'Agence Régionale de Santé.

Quant à Jean-Louis Garcia, Président de la Fédération des APAJH, il est revenu sur la Conférence Nationale du Handicap du 8 juin 2011 à Paris conclue par le Président de la République : « Des promesses ont été faites mais les mots ne suffisent pas. Les personnes en situation de handicap attendent des actes. L'APAJH est bien consciente que nous sommes dans une période préélectorale, ce qui exige sa vigilance. En conséquence, l'APAJH, au niveau national et dans les départements, va lancer prochainement une consultation citoyenne pour peser en faveur d'une politique plus républicaine et plus solidaire du handicap lors du débat de l'élection présidentielle de 2012. »

Enfin, un moment de convivialité a conclu cette inauguration autour d'un buffet de très grande

qualité préparé par les travailleurs et moniteurs de la cuisine centrale de l'ESAT Valérie Bonafé à Montredon-Labessonnié.

Dans l'après-midi, Lostange accueillait l'assemblée générale des adhérents de l'APAJH du Tarn pour le bilan d'activité de l'année 2010 et le renouvellement du conseil d'administration. En présence du Député Philippe Folliot, l'association a confirmé à nouveau son engagement dans le Tarn au service des personnes en situation de handicap, de dépendance ou de difficultés sociales, sur la base de valeurs citoyennes, laïques et solidaires.

Alain Rouquier
Responsable Communication
de l'APAJH du Tarn
www.apajh81.org

IME : Institut Médico Educatif pour 41 enfants et adolescents de 6 à 20 ans présentant un retard

mental profond, sévère ou des troubles autistiques.

SSESD : Service de Soins et d'Education Spécialisée à Domicile pour 35 enfants et adolescents de 6 à 16 ans, présentant un retard mental léger dans les écoles et collèges de Castres, Labruguière, Mazamet et Aussillon.

Lostange : Bâtiments de 2 000 m² et terrain de 7 ha achetés 670 000 € à la Mairie de Castres en novembre 2005. Entre 2008 et 2010 : aménagements et travaux à hauteur de 1 630 000 € - 460 000 € de subvention de la Caisse Nationale de Solidarité pour l'Autonomie.

APAJH du Tarn : L'Association Pour Adultes et Jeunes Handicapés du Tarn rassemble 200 adhérents, emploie 300 salariés et accompagne 900 personnes dans le département. Elle est membre de la Fédération nationale des APAJH qui reconnue d'utilité publique depuis 1974.

CLUB DES AÎNÉS

Et viva España

Le Club des aînés vient de réaliser le voyage traditionnel de juin, en Espagne à Calafell, le delta de l'Ebre et Barcelone.

Nous avons réussi à réunir 47 personnes grâce au regroupement avec le club de Noailhac. L'ambiance y a été très conviviale et animée.

Toute l'équipe a été plus qu'enthousiaste et en redemande pour l'année à venir.

Nous essaierons de vous satisfaire au maximum. Une sortie

d'une journée est prévue le 22 septembre à Toulouse avec la visite de la Maison de la violette et une ballade en péniche sur la Garonne.

Les personnes intéressées et qui ne font pas partie du club peuvent se joindre à nous (contact 05 63 74 84 46) où tous les renseignements vous seront fournis.

Nous souhaitons à l'approche de l'été de bonnes vacances à tous.

La Présidente.



PÉTANQUE

Nos vétérans champions du Tarn

En effet, après s'être qualifiés à Labouriatte, Pierre Balester, Daniel Cabirol, Gérard Briol sont devenus champions du Tarn à Carmaux contre l'équipe Gracia de la Fanny St Juéry ; après être menés 9-1, ils l'emportent 13 à 12 avec une dernière même épique, plein de suspense (12 à 12) et là, Daniel n'a pas tremblé pour pointer sa dernière boule. Ils iront à Figeac pour le championnat de ligue et surtout, participeront au championnat de France à Canejan (33) les 17 et 18 septembre 2011.

Lors du championnat mixte à Aussillon, Myriam Teste et Olivier Coubès ont perdu la finale contre Carla-Foltin de St Sulpice ; ils iront à Tarbes les 22 et 23 octobre



2011 pour le championnat de ligue. Nos vice champions juniors (Maurice Cohménéro- Rémi Sicard - Vincent Vaissière) iront à Beaucaire pour le championnat

de France les 27 et 28 août 2011 et sont invités pour le concours exhibition du national « jeunes » à Réquista le samedi 18 juin 2011. Les 4 et 5 juin 2011 a eu lieu

le championnat de ligue à la Primaubé ; Serge Bret, Narcisse Dacosta, Christophe Kowloski perdent en 1/8ème contre les futurs champions, et Daniel Soulayrac, Patrick Bousquet, Benjamin Routelous ne sortent pas des poules dans la promotion ainsi que nos minimes Alexandre Beneschi, Guillaume Chappert, Mylène Delas (P.S.L).

- Coupe de France : Navès éliminée par Labastide St Georges.

- Coupe du Tarn : Navès gagne contre la pétanque vauréenne et jouera contre A.S.Albi les quarts de finale.

Un grand bravo à tous ces joueurs, et surtout, à nos trois champions.

GYM

Navès une école sportive

Le sport est une matière à part entière avec ses objectifs pédagogiques propres qui est souvent délaissée au profit des Mathématiques ou du Français.

Mais pas à l'école de Navès qui, 2 fois par semaine, voit intervenir Laetitia VILLAJOS, éducatrice sportive depuis plus de 10 ans, qui a officié dans différentes écoles de Castres, en contrat avec l'OMEPS.

« Il a été prouvé que faire du sport à l'école aurait un impact bénéfique sur les résultats scolaires des enfants et ce n'est pas moi qui vous direz le contraire. C'est pourquoi voilà bientôt 6 ans que j'apporte mes connaissances techniques et mon savoir faire à Laurence, Nadine et Marie Claire, les institutrices, pour le

plus grand plaisir des enfants de Moyenne Section au CM2.

Le but de l'activité physique à l'école est de faire acquérir à l'enfant, par le biais de jeux sportifs, les actions motrices essentielles comme les déplacements, l'équilibre, les manipulations de balles, les lancers et réceptions d'objets, l'endurance, le sens du collectif et l'intelligence stratégique. C'est aussi un moyen pour lui de se défouler.

C'est l'école qui, à mon sens, doit offrir à l'enfant l'occasion d'élargir le champ de ses expériences dans des milieux et des espaces qui l'aident à mieux connaître son corps et à développer ses capacités physiques, qui l'incitent à ajuster et diversifier ses actions, qui lui

offrent une palette de sensations et d'émotions variées, lui procurant ainsi le plaisir d'évoluer et de jouer au sein d'un groupe.

Il est vrai que la pratique sportive prend énormément de temps aux instituteurs avec l'installation de matériel et la programmation des séances. C'est pour cela qu'elle est souvent délaissée par le corps enseignant. Mon rôle à ce niveau est de faire en sorte que tout soit prêt au bon moment et d'aider les institutrices de l'école à dispenser les cours de sport.

Plusieurs des grandes activités physiques sont abordées au cours de l'année comme les jeux athlétiques, la gymnastique, les jeux de raquette, les jeux d'opposition, la natation, le cyclo, la course

d'orientation, la danse ou les jeux collectifs.

En plus de cela, la très bonne entente avec le corps enseignant, a permis de mettre en place diverses manifestations sportives telles que les sorties vélo, la course d'orientation dans le village et les jeux olympiques, pour lesquelles, il faut le souligner, nous avons obtenu la participation active des parents.

Je remercie l'équipe municipale de la commune qui fait en sorte que chaque année tous les élèves de l'école de Navès s'améliorent dans ces disciplines sportives. Et qui sait, peut-être que dans ces rangs se trouve la future graine de champion de demain.»

Laetitia VILLAJOS

ÉCOLE

Des sorties pour petits et grands

Lors de ce second semestre, les élèves de l'école de Navès sont sortis à plusieurs reprises :

Les élèves de CP-CE1-CE2 sont allés à 3 reprises au Musée Goya pour mener des activités autour du thème de la couleur. Nos petits artistes ont aussi pu visiter les coulisses du théâtre.

Les élèves de CM ont pour leur part visité le centre historique de Castres, découvert les œuvres hispaniques du musée Goya et se sont faufilés dans les coulisses du théâtre municipal. Les élèves du cycle 3 ont aussi profité d'une visite au collège du secteur, le collège des Cèdres où ils ont expérimenté la vie de collégien (repas au self, cours avec des sixièmes...), à cette occasion, ils ont retrouvé leurs correspondants de Longueuineste. Les élèves de maternelle, de CP et de CE1 sont allés cette année au cirque de Navès. C'est toujours magique pour eux.

Deux animations pour les CE2-CM1-CM2 avec une intervention sur l'espace d'un membre du CNES de Toulouse et une animation avec un plasticien avec création de « bêtes » à partir de matériaux naturels ou de récupération et écriture de texte descriptif sur les insectes ainsi créés. Fin avril, les élèves ont fait une sortie à vélo dans Navès jusqu'à Gaillard pour les CE1-CE2 jusqu'à Montespieu pour les élèves de CM1-CM2. Cette sortie finalise les séances de vélo qui ont eu lieu en septembre et en liaison avec la sensibilisation effectuée par la gendarmerie en septembre, nous aide à compléter l'APER (Attestation de Première Education à la Route).

Début mai, les élèves ont participé à la désormais traditionnelle course d'orientation dans le village où, par groupe, ils doivent résoudre des énigmes en suivant des consignes pour se repérer.

La grande sortie des primaires (du CP au CM2) a, cette année, eu lieu à Toulouse en avril. Au programme, visite du centre historique de Toulouse (place du Capitole, Basilique St Sernin, Couvent des Jacobins...), pique-nique sur les bords de la Garonne, déplacement en métro, balade en péniche sur le canal du Midi. Les élèves ont aussi passé un très bon moment à la Cité de l'Espace et le dernier jour, ont pu visiter l'usine d'assemblage de l'A380,



Les maternelles à la ferme pédagogique de Verdalle

voir de près le célèbre Concorde et pour finir observer des avions de ligne décoller et atterrir depuis le tarmac de l'aéroport Toulouse-Blagnac.

Les élèves de maternelle ont, eux, eu droit à deux sorties sur la journée ; une première à la ferme pédagogique de Verdalle (visite de la ferme et rencontre avec les animaux, fabrication de pain, fabrication d'épouvantails...) et une seconde en juin au DICOSA (jeu et pique-nique).

En cette fin juin, les grands de cycle 3 ont rencontré leurs correspondants de Longueuineste sur une journée pour finaliser un projet d'écriture commun. C'est la deuxième année que les élèves de ces deux classes à plusieurs niveaux correspondent et se rencontrent.

Les derniers grands moments de l'école sont la kermesse du 24 juin suivie du spectacle des enfants dont le thème cette année est l'Art et le repas du soir, et le mardi 28 juin, les traditionnels jeux olympiques des enfants avec au programme jeux collectifs, courses, lancer de poids, saut en longueur, pêche aux canards, course d'échasses...

Pour la rentrée de septembre 2011, l'équipe pédagogique reste inchangée avec Laurence AZAN, Nadine BERLHE et Marie-Claire VEDEL comme enseignantes, Rosy DELORDRE comme ATSEM, Laetitia VILLAJOS comme intervenante en EPS, sûrement Janet

VARONA comme intervenante en espagnol, Myriam TESTE pour la cantine, la garderie et une multitude d'autres services.

La répartition des élèves sera communiquée à la rentrée, le lundi 5 septembre.

Quelques rendez-vous pour la prochaine année scolaire : en novembre, le loto de l'école, pour le dernier vendredi de décembre, le spectacle de Noël suivi d'une distribution de cadeaux pour les élèves et d'un goûter ouvert à tous.

Nous rappelons qu'un service de garderie est mis en place par la mairie de 7h30 à 8h20 le matin et de 16h30 à 18h15 le soir (se renseigner à la mairie). De plus, l'accès à la cantine est possible pour les élèves après achat de tickets à la mairie.

L'école a pu cette année proposer des sorties et des animations variées en plus du travail habituel grâce en grande partie à la participation financière et aux bénévoles (parents, grands-parents, extérieurs à l'école...). Nous souhaitons remercier toutes les personnes qui ont aidé l'école pour organiser des événements (loto, kermesse, repas...). Sans eux, plusieurs projets et activités n'auraient peut-être pas vu le jour (encadrement lors de sorties, sortie vélo, piscine...ou organisation des activités : loto, carnaval, kermesse, repas...). Toutes les personnes bénévoles peuvent venir les aider pour la prochaine rentrée (pour un petit coup de main ponctuel ou une aide plus régulière). Pensez aussi à vous pro-

poser comme parents délégués. L'équipe actuelle a encadré les différentes manifestations et a été présente aux trois conseils d'école de l'année.

Merci aussi à la mairie pour son aide et son soutien.

Une dernière pensée aux élèves qui quittent l'école en leur souhaitant bonne chance pour la suite de leur parcours et en espérant qu'ils reviendront nous voir.

Bonnes vacances à tous et à la rentrée, le 5 septembre.

L'équipe enseignante

horaires de l'école : les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 8h20-11h30 et 13h20-16h30

Nous rappelons que pour toute inscription, il faut procéder en deux étapes :

- inscription à la mairie (fournir le livret de famille ou la copie d'extrait de naissance, un justificatif de domicile, la fiche de renseignement remplie à retirer à la mairie), toute famille venant de l'extérieur de Navès devra demander l'autorisation au maire.

- admission à l'école sur rendez-vous (livret de famille, carnet de santé ou document du médecin attestant que l'enfant a subi les vaccinations obligatoires pour son âge, le certificat de radiation et pour une première inscription en maternelle, un certificat du médecin de famille attestant que l'état de santé de l'enfant est compatible avec la vie en milieu scolaire).

MJC

Les activités en vacances

Le **badminton** Ufolep fut un bon cru au niveau sportif : une équipe adulte engagée qui finit deuxième, une équipe jeune championne du Tarn. En championnat double homme, les deux participants occupent la deuxième place et pour finir, l'équipe mixte composée de Marielle et Michel termine premier. Sans oublier la première place de Vincent au national qui se déroula à Bourges. Au niveau effectifs, le manque d'adultes a posé quelque difficulté pour les déplacements en semaine, pour les jeunes : école oblige ! Merci à tous les joueurs et joueuses qui sont venus et qui viendront l'année prochaine.

Les cours de **danses de salon** sont terminés depuis le 30 juin 2011. Les adhérents des trois cours se sont encore plus perfectionnés ou ont appris les pas de bases des différentes danses proposées par Sandy, le professeur. C'est toujours dans la convivialité et une très bonne ambiance et un très bon accueil que toutes et tous ont bien travaillé. Les cours reprendront le 8 septembre 2011 de 19h à 20h pour les débutants, de 20h à 21h pour les intermédiaires et de 21h à 22h pour les plus avancés. Pour tous renseignements, contacter Sandy au 05 63 37 70 00 ou Cathy au 05 63 74 83 19.

Pour la **randonnée**, cette année la traditionnelle sortie raquettes a eu lieu en janvier, à Nestier (65). La neige n'était pas au rendez-vous mais nous avons pu faire de belles randonnées sous le soleil. Au mois de février une sortie a été programmée à Vabre. En mars, la sortie a été annulée pour cause de mauvais temps. Au mois d'avril, nous avons été à la Salvetat-sur-Agout, au mois de mai à Minerval dans l'Aude. La dernière sortie de juin a eu lieu à Labessonnié. Il y a eu une participation moyenne d'environ 12 personnes à chaque sortie.

En **gymnastique** ce sont 27 adhérents qui ont participé à cette activité durant cette année. Les séances ont eu lieu de 19h45 à 20h45. Les exercices permettent de garder la forme en musique dans la bonne humeur grâce aux divers accessoires : poids, ballons, élastiques, bâtons, anneaux. Vous devriez venir essayer !

L'activité **danse traditionnelle** est maintenant bien installée. Ce sont environ 50 participants qui se retrouvent le lundi de 20h30 à



L'équipe de foot vétérans, sport et convivialité

22h tous les 15 jours. Les danseurs se dépensent avec beaucoup de zèle pour pratiquer différentes bourrées, danses de couple et danses de ronde. Au plaisir de danser s'ajoute le plaisir de voyager avec la Mazurka Gasconne, la polka du Berry ou la valse Ecossaise. La reprise de la danse se fera le 12 septembre. Venez nombreux !

Concernant les **Arts plastiques**, l'activité est ouverte à tous : débutant ou expérimenté, le mardi soir à partir de 19h30 pour la découverte de toute sorte de technique aquarelle, acrylique, dessin, peinture à l'huile, pastel.

Le **volley-ball** termine la saison sportive en milieu de tableau et pour ce qui est de la coupe du Tarn elles échouent en demi-finale contre l'équipe de Carmaux. L'ambiance est bonne donc les filles ont le plaisir de jouer.

Pour l'activité **Foot**, après un bon début de saison, l'équipe s'est retrouvée orpheline avec le départ des militaires. Avec un effectif restreint, elle s'est bien serrée les coudes pour assurer le maintien. En fin de saison, avec le retour de blessés et des militaires, on finit sur deux victoires. A noter le bon état d'esprit de ce groupe qui se traduit par une deuxième place au challenge du fair-play.

Pour les **footballers vétérans** de Navès, une très belle saison perdue depuis 1998.

Tous éprouvent le plaisir de se retrouver entre amis pour s'amuser et passer un bon moment, discuter autour d'une table agrémentée d'un repas où tout se passe dans la familiarité et la convivialité.

Alors, si vous avez envie de sport et de décompresser, n'hésitez pas ! Tout le monde est « bienvenu » !

Les entraînements reprendront fin août après les festivités Navessoles.

Cette fin d'année est toujours le moment de remercier les personnes qui s'investissent pour la MJC, les bénévoles, la mairie, pour leur soutien et leur aide, personnel municipal pour son dynamisme dans l'organisation de différentes manifestations : réveillon, loto, vide grenier.

Je vous souhaite à toutes et à tous de très bonnes vacances et je vous donne rendez-vous pour le vide grenier qui aura lieu cette année le dimanche 21 août pour la fête du village ainsi que pour l'assemblée générale au mois de septembre.

La directrice Patricia Pauthe

Activité « self défense »

Cette première saison, pour le self défense kapap, s'est bien déroulée malgré un petit nombre d'adhérents. Je remercie vivement toute l'équipe du milieu associatif de Navès ainsi que l'équipe de la mairie pour son aide et sa sympathie. J'espère motiver quelques personnes de la commune de Navès et je les invite à venir essayer gratuitement une séance de self défense à tout moment ! Merci à tous et à l'année prochaine si vous le voulez bien.

**Le président et entraîneur
J.Noël Ollagnier**

Soirée cabaret du 14 mai 2011

Le comité des fêtes a organisé le samedi 14 mai dernier une soirée sur le thème du Cabaret. Malgré les craintes qui ont été les nôtres à une semaine de l'échéance, cette soirée a réuni une petite centaine de personnes. Les retours que nous avons eus le soir même ont été plus que positifs tant au niveau du repas « amélioré », que de l'animation assurée par le groupe des « 2 Enchanteurs ».

Nous tenons à remercier toutes les personnes qui ont répondu présentes, c'est grâce à elles que nous avons décidé de renouveler ce type de soirée l'année prochaine. En effet, vous pouvez d'ores et déjà réserver votre samedi 7 avril 2012, date à laquelle aura lieu notre seconde édition de la soirée Cabaret toujours animée par le groupe des « 2 Enchanteurs » et qui vous réservera encore quelques surprises de la part des membres du comité des fêtes.

COMITÉ DES FÊTES

En attendant la fête

L'été est là, la fête annuelle approche. Le Comité des Fêtes est en pleine effervescence pour faire de ses 5 jours de réjouissances festives une belle réussite.

Nous avons eu un bon échauffement, puisque en mai dernier, la soirée « Cabaret » a réuni une centaine de convives autour d'un repas haut en couleurs, animé par les excellents « 2 Enchanteurs ». Une expérience à renouveler à en croire les mines réjouies de tout le monde.

Cette année notre fête annuelle aura lieu du 18 au 22 août. Le concours de belote ouvrira l'édition 2011, le jeudi soir. Les concerts du Nav'Estival se tiendront à nouveau le vendredi soir. Vous pourrez y découvrir et encourager 3 groupes amateurs pleins de talent, issus de la région. Le samedi, le concours de pétanque sera l'animation de l'après-midi. Attention, nouveauté pour cette année, il s'agira d'un concours en tripléte mixte. L'incontournable et très attendu concert du groupe « MANHATTAN » aura lieu le samedi soir. Le dimanche, un vide-grenier prendra place au centre du village, dès le matin et pour toute la journée. Un apéritif en musique aura lieu à midi, et la soirée sera l'occasion de se retrouver dans une ambiance de « Bodegas ». La fête se terminera bien sûr le lundi soir avec notre traditionnelle fabounade, animée par l'orchestre Didier Laurent.

Je vous rappelle que les portes du Comité des Fêtes sont ouvertes à toutes personnes voulant s'investir dans la vie associative et festive de notre village. Toutes nos réunions sont affichées à l'épicerie Pouzenc et sur les panneaux d'affichage de la commune. N'hésitez pas à venir, participer, amener vos idées.

**Festivement,
Le Comité des Fêtes**

MOTO CROSS 2011

La gratuité, ça paye !

Le Dimanche 12 Juin dernier s'est déroulé le 32ème moto cross sur notre magnifique circuit des Crêtes. Une affluence record pour cet événement qui a mobilisé plus de 60 bénévoles durant 2 jours. L'entrée gratuite a encore une fois payé car c'est au moins 4000 personnes qui ont embelli le tour du circuit prouvant ainsi la renommée de Navès. Les buvettes, frites et grillades ont fait le reste.

Ce sont 200 pilotes venus de tout le grand sud qui ont participé à cette course. Pour l'occasion, la capacité du parc pilote avait été doublée afin d'offrir le meilleur confort à toutes et à tous.

Une piste remarquablement préparée grâce à la grande connaissance des entreprises Bardou TP et Cédric TP nous a permis d'assister à de belles joutes tout au long de la journée, assurant la sécurité des pilotes évoluant sans la moindre poussière. Il est important de noter que nous n'avons aucun accident à déplorer chez les compétiteurs !

L'ensemble des membres du Moto Club Navès Castres et moi-même tenons à remercier la municipalité de Navès et l'ensemble des habitants qui nous ont réservé un accueil chaleureux.

Les agriculteurs de la commune ont aussi largement contribué à la réussite de cet événement par la mise à disposition soit de matériel soit de parcelles afin de servir de parkings pilotes ou public.

Le moto club s'est fait un point d'honneur à rendre ces lieux dans un état de propreté irréprochable, merci encore à toutes et à tous.

Si vous souhaitez consulter les résultats, nous vous invitons à aller sur le site du moto club : www.mc-naves.fr. Vous y découvrirez la vie du club et une galerie photo bien garnie.

Merci à vous, public navessol, commerçants, artisans, pour votre aide et rendez vous en 2012 pour un nouveau défi que va relever le Moto Club Navès Castres.

Stephane Siguier

JEUDI 18 AOÛT
21h

Concours de belote

VENDREDI 19 AOÛT

21h30

NAV'ESTIVAL concert de plusieurs groupes amateurs

SAMEDI 20 AOÛT

14h30 Concours de pétanque en tripléte mixte

22h30 Concert avec le groupe Manhattan



DIMANCHE 21 AOÛT

7h00 Vide-grenier



10h30 Messe en musique

12h00 Apéritif en musique

18h30 Bodegas

LUNDI 22 AOÛT

19h30 Grande Fabounade

22h30 Bal avec l'orchestre Didier Laurent

Consultation pour la nouvelle église

Je profite de ces pages pour vous proposer la retranscription intégrale d'un document qui pourra éventuellement intéresser les navessols et les généalogistes. Le titre est suffisamment explicite et le sujet (déjà abordé dans un bulletin précédent) a vraiment partagé la population de l'époque, d'ailleurs tout le monde participe à l'enquête, catholique ou non, car cela a bien sûr des répercussions fiscales !

Juste quelques repères : 1837, la commune est réunifiée seulement depuis 12 ans ; la vieille église est située au bord du Thoré près de la ferme et du château de Navès et elle sert aujourd'hui de grange ; le « Tertre de la Serre » est à l'époque désert et le seul repère en est la croix d'en Ferrier qui se dresse toujours dans les lilas près de l'épicerie Pouzenc ; enfin le hameau de las Borios est celui de Sallepieu-Montespieu.

Alain Pauthe

Enquête « commodo et incommodo » du 28 mai 1837, à l'effet d'établir la nécessité d'abandonner l'église existante de la paroisse de St Jean de Navès ainsi que l'utilité d'en construire une nouvelle sur un point plus central.

L'an 1837 et le 28 mai à huit heures du matin nous Jacques Mialhe maire de la commune de St Afrique commissaire civil nommé par M. le Sous Prefet de Castres dans sa lettre du 7 mai courant n° 5274, de laquelle il nous a été donné communication par M. le Maire de la commune de Navez, à l'effet de recevoir l'enquête de commodo et incommodo pour établir la nécessité d'abandonner l'église existante de la paroisse de St Jean de Navès et les convenances et l'utilité de construire une nouvelle église avec presbytère et cimetière au local dit la Croix d'en Ferrier sur un terrain offert gratuitement pour cet objet par M. de Lacger maire de ladite commune de Navez. Nous nous sommes rendus au château de ce nom habitation de monsieur le Maire, lieu indiqué dans les affiches qui ont été faites ainsi que nous nous en sommes assurés, les 14 et 21 du courant jours de dimanche à la sortie des offices divins, et après avoir déposé sur le bureau les plans et devis de la nouvelle église, du presbytère et du cimetière dont la construction est en projet et ce sur la remise qui nous en a été faite par M. le Maire de Navez, nous avons ensuite ouvert le présent procès verbal et nous sommes mis en séance.

1^{er} - est d'abord comparu le Sr Jean Alquier travailleur de terre âgé de 50 ans habitant au hameau de las borios dit de Montespieu; qui a déclaré qu'il reconnaît la

nécessité d'abandonner l'église existante ainsi que l'utilité et les convenances d'en construire une nouvelle avec presbytère et cimetière au lieu dit Lacroix d'Enferrier sur le terrain offert gratuitement à la Commune par Mr de Lacger

2° - 4°, suivent Jean Cruzel, travailleur de Terre, 65 ans, hameau de las Borios, Joseph Alquier, cultivateur, 23 ans, hameau de las Borios, Antoine Bezombes métayer à la métairie du château de Montespieu (*avec la même déclaration que le précédent*)

5° - Baptiste Roux, cultivateur, 36 ans, hameau de las Borios, déclaration idem « en ajoutant que l'on disait publiquement que la Croix d'En Ferrié était le point central ».

6° - Joseph Montaud, cultivateur, 66 ans, hameau de las Borios, a déclaré qu'il reconnaît la nécessité d'abandonner l'église existante ainsi que l'utilité et les convenances d'en construire une nouvelle avec presbytère et cimetière au lieu dit le Champ de Nauzel sur la route projetée.

7° - Louis Passebosc, cultivateur, 35 ans, Blima, a déclaré qu'il reconnaît la nécessité d'abandonner l'église existante ainsi que l'utilité et les convenances d'en construire une nouvelle avec presbytère et cimetière au lieu dit Lacroix d'Enferrier,

8° - Joseph Lau, traceur de pierre, 69 ans, hameau de las Borios, même déclaration que le n°1.

9° - 28° suivent Paul Paris, métayer à Latour, 40 ans, Mathieu Albert, cultivateur, 36 ans, hameau de las Borios, Louis Acariès, travailleur de terre, 66 ans, hameau de las Borios, François Cruzel, travailleur de terre, 31 ans, hameau de las Borios, Pierre Bourdil, métayer,

50 ans, Mascarenc, Germain Ouradou, métayer à En Aymes, 38 ans, François Montaud, cultivateur, propriétaire originaire de Montespieu, 70 ans, aujourd'hui métayer à Fontbernard, commune de Labruguière, Jean Negre, charron, 36 ans, Montespieu, Louis Prades, tailleur, 40 ans, Montespieu, Baptiste Laveze, travailleur de terre, homme d'affaire de M. de Juge, 42 ans, château de Montespieu, Jean Alquier, cultivateur, 35 ans, Galeye, Jean Colombier, cultivateur, 61 ans, Galiou, Jean Passebosc dit bissou, cultivateur, 60 ans, Latour, Pierre Veaute, métayer à la Métairie neuve, 57 ans, Pierre Negre, métayer à Galeye, 29 ans, Jean Bonnafous, cultivateur, 42 ans, Latour, Jean Pouzenc, cultivateur, 70 ans, Barginac, Jean Baptiste Marquier, travailleur de terre, 45 ans, Latour, Pierre Blanc, cultivateur, 42 ans, Latour, Jean Baptiste Pouzenc, travailleur de terre, 41 ans, Galiou (*avec la même déclaration que le précédent*)

29° - Louis Batigne, cultivateur, 30 ans, Latour, a déclaré qu'il reconnaît la nécessité d'abandonner l'église existante ainsi que l'utilité et les convenances d'en construire une nouvelle avec presbytère et cimetière dans le lieu le plus central de la commune

30° - Le Sr Marie Louis Henry Victor Derrouch, avoué âgé de 49 ans, Castres, comparant pour Dame Rodière épouse du Sr Derrouch, sa mère, propriétaire de sa métairie de la Bélarié et Belegou faisant dépendance de la paroisse de St Jean de Navez, quoique situées dans la commune de Labruguière déclare qu'il est d'avis que l'église existante soit abandonnée au cas où elle ne puisse être réparée, et qu'alors il en était construit une nouvelle avec presbytère et cimetière au lieu dit Las Barannes ou tout autre point très rapproché de ce lieu au bord de la route projetée, et sur le terrain offert par M. de Bonnes, ce qui présente un avantage à la commune, et point d'ailleurs présentant moins d'inconvénient pour M. le Curé que le lieu dit La Croix d'En Ferrié, à cause de l'isolement et l'éloignement de ce dernier lieu de toute habitation.

31° - M. Pierre Justin de Bonne, propriétaire, 64 ans, Lostanges dit Tourenne Bas, déclare qu'il reconnaît l'état de

vétusté de l'église existante, mais qu'il s'oppose à ce qu'une nouvelle église soit placée à la Croix d'En Ferrié vu l'isolement de ce lieu, son manque d'eau, de terre et d'abri, ce point n'étant pas d'ailleurs le plus central, et il demande qu'en cas de construction nouvelle l'église soit placée près de la nouvelle route projetée et ce sur les n° 95 ou 106 du plan cadastral de ses propriétés où il offre gratis le terrain et la pierre qui pourra y être extraite pour asseoir et bâtir tant la dite église que le presbytère, le cimetière et le jardin du desservant et dans le cas où son offre ne soit pas agréée il demande que l'église existante soit réparée ou reconstruite sur les lieux où elle se trouve.

32° - Le Sr Jean Pautard, propriétaire de la métairie de Nauzel située dans la commune de Labruguière mais faisant dépendance de la paroisse de St Jean de Navez, 43 ans, habitant à Castres, déclare qu'il reconnaît la nécessité d'abandonner l'église existante, et qu'il désire que l'église nouvelle soit placée sur les propriétés de Mr de Bonne au lieu sur lequel ce dernier a offert de céder gratuitement le terrain nécessaire pour l'emplacement de l'église du presbytère et du cimetière et que dans ce cas il offre une somme de 200 francs.

33° - Jean Etienne Chabbert, propriétaire de la métairie de Gaillard dans cette commune, âgé de 64 ans, demeurant actuellement à Dourgne, a déclaré qu'il reconnaît la nécessité d'abandonner l'église existante ainsi que l'utilité et les convenances d'en construire une nouvelle au lieu dit Lacroix d'Enferrier sur le terrain offert par Mr de Lacger

34° - 40° suivent Cyprien Berthoumieu, cultivateur, 37 ans, hameau de Las Borios dit de Montespieu, Joseph Fournès, cultivateur, 29 ans, Montespieu, Joseph Amat, métayer à En Ferrié, 31 ans, Jean Louis Blanc, métayer à Gaillard, 60 ans, François Puginié, cultivateur, 60 ans, Galeye, Jacques Vila, métayer à Radel, 42 ans, Jean Amat, métayer à Gaches, 25 ans (*avec la même déclaration que le précédent*)

41° - Joseph Cabrol, traceur de pierre, 35 ans, La Belarié commune de Labruguière faisant dépendance de la paroisse de St Jean de Navez, déclare qu'il est d'avis que l'église existante soit

abandonnée, et qu'il désire que la nouvelle soit construite au lieu dit Las Baronnes sur un terrain offert par Mr de Bonnes,

42° - Joseph Bonhomme, travailleur de terre, habitant à Labruguière mais propriétaire d'une maison et d'un champs à Montespieu, 27 ans, a déclaré qu'il reconnaît la nécessité d'abandonner l'église existante ainsi que l'utilité et les convenances d'en construire une nouvelle au lieu dit Lacroix d'Enferrier sur le terrain offert par Mr de Lacger,

43° - Le Sr Maurice Batigne propriétaire, 29 ans, habitant à Mascarenc, a déclaré qu'il reconnaît la nécessité d'abandonner l'église existante et quant à l'emplacement sur lequel devrait être placée la nouvelle église il est d'avis que ce soit sur le point le plus central de la commune à proximité du nouveau chemin projeté de Castres à Verdalle,

44° - Louis Baux, cultivateur, 26 ans, demeurant à Montespieu, déclare qu'il reconnaît la nécessité d'abandonner l'église existante et quant à l'emplacement de la nouvelle église à construire il désirerait que ce fut au centre de la commune et qu'il croyait que ce centre était à la Croix d'En Ferrié,

45° - Alexis Andrieu, métayer à Fonbelegou, commune de Labruguière faisant dépendance de la paroisse de St Jean de Navez, déclare qu'il est d'avis que l'église existante soit abandonnée, et qu'il désire que la nouvelle soit construite au lieu dit Las Baronnes sur un terrain offert par Mr de Bonnes,

46° - 48° suivent Pierre Prades, métayer à Lostanges dit Tourenne bas, 37 ans, Louis Benne, jardinier à Lostanges, 48 ans, Louis Prades, métayer à la métairie de La Croux ou métairie neuve appartenant à Mr de Bonnes, 33 ans (avec la même déclaration que le précédent)

49° - Pierre Paris, cultivateur, 60 ans, habitant à Barginac, a déclaré qu'il reconnaît la nécessité d'abandonner l'église existante ainsi que l'utilité et les convenances d'en construire une nouvelle avec presbytère et cimetière au lieu dit Lacroix d'Enferrier sur le terrain offert par Mr de Lacger,

50° - Joseph Causse, métayer à La Bronde, 50 ans, a déclaré qu'il reconnaît la nécessité d'abandonner l'église existante, et que quant à l'emplacement de la nouvelle église il désire que ce soit sur l'endroit que désigne la majorité des paroissiens.

51° - Joseph Segonne, métayer à La Bronde, 43 ans, a déclaré qu'il reconnaît la nécessité d'abandonner l'église existante ainsi que l'utilité et les convenances d'en construire une nouvelle avec presbytère et cimetière au lieu dit Lacroix d'Enferrier sur le terrain offert par Mr de Lacger,

52° - Jean Hérail, charron, 36 ans, Galeye, déclaration semblable au précédent et « ajoutant que son intention est, si toute foi la nouvelle église se construit en ce lieu, d'y construire lui même une petite habitation ».

53° - François Caminade, instituteur communal, 48 ans, Montespieu, a déclaré qu'il reconnaît la nécessité d'abandonner l'église existante ainsi que l'utilité et les convenances d'en construire une nouvelle avec presbytère et cimetière au lieu dit Lacroix d'Enferrier sur le terrain offert par Mr de Lacger, ajoutant que d'après l'inspection qu'il a eu occasion d'en faire, il a reconnu que cet endroit est le plus central, et qu'il serait très avantageux pour les enfants qui viennent à sa classe, que le nouvel édifice fut construit dans le lieu indiqué, vu que peu après la construction de l'église il doit être construit un local pour l'instituteur adjaçant du nouvel édifice et que sous ce rapport la maison d'école serait beaucoup plus commodément placée en ce lieu que partout ailleurs.

54° - Baptiste Rey, jardinier, 23 ans, Navez, a déclaré qu'il reconnaît la nécessité d'abandonner l'église existante ainsi que l'utilité et les



La croix (devant l'épicerie Pouzenc), repère du «Terre de la Serre»

convenances d'en construire une nouvelle avec presbytère et cimetière au lieu dit Lacroix d'Enferrier sur le terrain offert par Mr de Lacger, qui est l'endroit reconnu le plus central par la majorité des paroissiens.

55° - 56° suivent Marc Salvignol, métayer à Malzac, 26 ans et Louis Chabbert, métayer à Navez, 66 ans (avec la même déclaration que le précédent)

Etant 2 heures de l'après midi et la séance ayant par conséquent duré six heures nous avons renvoyé la continuation de l'enquête à ce jourd'hui 4 heure de relevée et nous sommes signé - Mialhe.

Ce jour d'hui à 4 heures - 28 mai 1837, nous commissaire civil ci dessus dénommé avons par suite du renvoi fait dans la précédente séance procédé à la continuation du procès verbal d'enquête ainsi qu'il suit.

57° - Et de suite s'est présenté M. Alexandre Auguste de Lacger, propriétaire de la métairie de Malzac, habitant à Castres, âgé de 28 ans, a déclaré qu'il reconnaît la nécessité d'abandonner l'église existante ainsi que l'utilité et les convenances d'en construire une nouvelle avec presbytère et cimetière au lieu dit Lacroix d'Enferrier sur le terrain offert par Mr de Lacger, endroit le plus central, observant que l'objection d'isolement faite par le petit nombre d'individus qui réclament l'emplacement du nouvel édifice ailleurs qu'à la Croix d'En Ferrié, est sans aucun fondement

alors surtout qu'il est constant aujourd'hui que dès le commencement de la construction de cet édifice il y sera construit plusieurs petites habitations qui mettront M. le Curé à l'abri de toute incursion.

58° - Etienne Hérail, cultivateur, 57 ans, demeurant à Barginac, déclare qu'il est d'avis que l'église existante soit réparée et qu'il n'en soit pas construite une nouvelle,

59° - 60° suivent Louis Bez, cultivateur, 57 ans, Barginac et François Cambos, cultivateur propriétaire, 26 ans, Puechbertou (avec la même déclaration que le précédent)

61° - Jacques Astruc, cultivateur, 47 ans, Barginac, a déclaré qu'il reconnaît la nécessité d'abandonner l'église existante ainsi que l'utilité

et les convenances d'en construire une nouvelle avec presbytère et cimetière au lieu dit Lacroix d'Enferrier sur le terrain offert par Mr de Lacger,

62° - Alexis Marty, cultivateur, 52 ans, Barginac, déclare qu'il est d'avis que l'église existante soit réparée et qu'il n'en soit pas construite une nouvelle,

63° - 66° suivent Jean Jalabert, travailleur de terre, 60 ans, Barginac, Joseph Alba, travailleur de terre, 41 ans, Barginac, Jean Astruc, travailleur de terre, 41 ans, Barginac, Jacques Roux, travailleur de terre, 35 ans, Barginac (avec la même déclaration que le précédent)

La présente séance ayant duré encore une heure et personne plus d'ailleurs ne se présentant pour émettre son opinion relativement à ce qui fait l'objet de la présente enquête nous nous sommes occupés de donner notre avis particulier sur les faits qui ont donné lieu.

En conséquence, nous déclarons que d'après l'inspection que nous avons faite des lieux, nous pensons que l'église actuelle ne peut être réparée, qu'elle doit être abandonnée et qu'il ne peut non plus être construit une nouvelle en ce même endroit, vu que celle qui y existe déjà se trouve à l'extrémité de la commune; qu'il conviendrait bien mieux que le nouvel édifice fut placé au lieu dit d'En Ferrié endroit qui paraît le plus central et qui d'ailleurs convient à la majorité des paroissiens.

Après quoi nous avons clos le présent procès verbal à 5h du soir le dit jour 28 mai 1837 et nous sommes signé.

Mialhe



PROXI

SERVICE

Des solutions pour vous faciliter les courses au quotidien

Nos horaires

du Lundi au Vendredi
de **6h30 à 19h30 non stop**

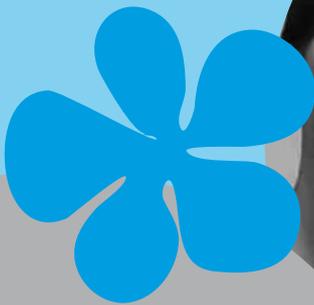
le samedi de **7h30 à 19h30 non stop**

le Dimanche
de **7h30 à 12h30 et de 17h30 à 19h30**

Nos services

- Dépôt de pain
- Tabac - Presse
- Produits frais
- Fruits & Légumes
- Cartes téléphoniques

Annie et Alain - Bel Air - **81710 NAVÈS** - Tél. : 05 63 74 85 28



Notre équipe
vous souhaite
la bienvenue

Agence
Saïx

25 allée de Boussac



Isabelle BARTHES
Responsable de Point de Vente

Benjamin PARADIS
Attaché de clientèle

Angela TORRES
Assistante de clientèle

Votre nouvelle
agence



**NORD
MIDI-PYRÉNÉES**
BANQUE ET ASSURANCES

UNE RELATION DURABLE,
ÇA CHANGE LA VIE.